Formulaire de création/renouvellement de licence

SAISON 2023-2024

Compléter, dater, signer et **à donner à votre club**

Etape 1 : Identité et informations administratives

Création (1ère licence) ☐ ou Renouvellement ☐ N° licence : Transfert ☐

- Dans le cas du renouvellement de votre adhésion, ne remplir que votre numéro de licence, nom et prénom, sauf si vous avez des modifications à apporter.
- Les informations relatives aux parents des licenciés nés à l'étranger sont obligatoires dans le cadre du contrôle de l'honorabilité pour toutes celles et ceux qui occupent des fonctions (dirigeants, encadrants, arbitres).
- La donnée marquée d'une * est une déclaration volontaire de la part du licencié/e, elle n'est pas obligatoire

Civilité	Nationalité :
NOM d'usage :	☐ Française
NOM de naissance :	☐ Étrangère (Précisez) :
Prénom :	Pays de naissance si né(e) à l'étranger :
Date de naissance :	
CP de naissance :	Si né(e) à l'étranger :
Lieu de naissance :	NOM de la mère :
Adresse :	Prénom de la mère :
Code postal :	NOM du père :
Ville :	Prénom du père :
☎ Mobile :	
✉ :	Etes-vous en situation de handicap* : ☐

Les catégories d'âges

	Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âges	Age en 2024
Adultes	Avant le 01.01.1965 Entre le 01.01.1965 et le 31.12.1984 Entre le 01.01.1985 et le 31.12.2003	(S3) Senior3 (S2) Senior2 (S1) Senior1	60 ans et plus 40 à 59 ans 21 à 39 ans
Jeunes	Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2006 Entre le 01.01.2007 et le 31.12.2009 Entre le 01.01.2010 et le 31.12.2011 Entre le 01.01.2012 et le 31.12.2013	U 21 U 18 U 15 U 13	18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans
Poussins	Après le 01.01.2014	U 11	10 ans et moins

Etape 2 : Choix du type de licence

(votre club vous délivrera les informations adaptées à votre type de pratique)

21 ans et plus en 2024	- de 21 ans en 2024	Licences convention
☐ Adulte pratique en compétition ☐ Adulte pratique en club ☐ Adulte sans pratique	☐ Jeunes (U13 à U21) ☐ Poussins (U11)	Convention FFSU N° : Convention UNSS N° : Convention FFSA N° :

Etape 3 : Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe **dont vous devez prendre connaissance**.

☐ Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.

☐ Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence (0.28cts €)

OU

☐ Je refuse de souscrire à l'individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

Etape 4 : Santé

☐ Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé
☐ J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir en pour prendre ou renouveler ma licence

OU

☐ Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition

Personnes à joindre en cas de besoin (renseignement obligatoire pour les mineurs) :

Nom	Prénom	Téléphone	Responsable légal

Dopage (archer mineur)

☐ J'autorise ☐ Je refuse

Tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais que l'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon susceptible d'entrainer des sanctions auprès de l'AFLD.

Etape 5 : Communication et informatique

☐ J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

En souscrivant à une licence fédérale, je reconnais que la Fédération Française de tir à l'arc (FFTA) et ses instances déconcentrées peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du tir à l'arc à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Tir à l'Arc, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA. Elles seront supprimées à partir de trois ans à partir de la fin de validité de ladite licence.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant). Ces droits peuvent être exercées en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place George Pompidou - 93160 – Noisy-le-Grand) ou à l'adresse support-informatique@ffta.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Etape 6 : Conduite de l'archer et de l'archère

En adhérent à la FFTA, l'archer s'engage :

- à respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club ;
- à respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique ;
- à respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA ;

Etape 7 : Contrôle de l'honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraineurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L 322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle ☐

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Nom du signataire (ou responsable légal) Date Signature (obligatoire)